

Résolution du 16 mars 2009 de MM. Simon Brandt, Jacques Hämmerli, Alexandre Chevalier, Jean-Charles Lathion, Alexandre Wisard, Gérard Deshusses et Christian Zaugg: «Pour une aire de jeu sécurisée à la patinoire des Vernets».

(renvoyée à la commission des travaux par le Conseil municipal
lors de la séance du 6 avril 2009)

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- que la patinoire des Vernets ne correspond plus, de façon générale, aux besoins du Genève-Servette Hockey Club ni aux normes fixées par la ligue nationale; pour preuve, le nombre d'exceptions temporaires actuellement permises par la ligue;
- qu'un projet de rénovation de celle-ci a été voté et que les travaux doivent être effectués avant la saison 2009-2010;
- que l'actuelle surface totale de glace (40 x 70 m) ne correspond pas aux dimensions de jeu fixées par la ligue nationale et qu'elle rend de ce fait le jeu encore plus dangereux;
- que le rétrécissement de l'étendue de glace permettrait de faire correspondre la balustrade l'entourant à la surface de jeu (rink = 30 x 60 m) et ferait gagner la glace en qualité, comme le jeu en sécurité;
- que l'aménagement de gradins supplémentaires sur la surface de glace ainsi gagnée permettrait d'accroître le nombre de spectateurs;
- la possibilité de procéder à cet aménagement durant la rénovation pour un coût minimal,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de faire creuser l'actuelle surface de glace de la patinoire des Vernets (lors de la rénovation) de façon que celle-ci corresponde exactement aux dimensions de jeu fixées par la ligue nationale de hockey;
- d'aménager la surface de glace libérée, en concertation avec le Genève-Servette Hockey Club, pour augmenter le nombre de places disponibles pour les spectateurs.